

Permis A1

La formation est organisée sur nos pistes privées de Villeneuve-lès-Maguelone.

À partir de 16 ans pour conduire les motos légères dont la cylindrée ne dépasse pas 125cm³ et dont la puissance ne dépasse pas 15ch (11KW).

Il est aussi valable pour conduire les tricycles à moteur d'une puissance maximale de 20ch.

Age : 16 ans

Observation

Le permis A1 obtenu avant le 19/01/2013 autorise la conduite des quadricycles à moteur légers et lourds.

CODE DE LA ROUTE (ETM) :

La formation théorique préalable au passage du permis moto catégorie A1

Vous devez avoir 16 ans minimum pour passer le code pour le permis A1. Cependant, l'épreuve n'est plus semblable à celle du permis voiture. Depuis le 1er mars 2020, l'épreuve théorique est spécifique aux deux-roues et vous devez passer l'examen même si vous avez réussi l'ETG (Épreuve Théorique Générale) moins de 5 ans avant le passage de l'examen pratique moto.

FORMATION PREPARATOIRE A LA CONDUITE DES DEUX ROUES MOTORISEES

Adresse de la formation hors circulation :

Plateau technique ZAE du Larzat – 34750 Villeneuve les Maguelone

Pistes privées :

- Plateau technique d'1 hectare ½ dont 7 pistes de 780m², quatre pistes affectées à la séquence hors circulation des 2 roues
- motocyclettes mises à disposition sur place.



Capacité d'accueil :

12 élèves : 3 élèves par piste et par enseignant

- 1 salle de repos de 20m²
- 1 salle de cours de 20 m²
- 1 espace détente (machine à café, distributeur de boisson fraîche) de 15m²

Disponibilité de la piste :

Pour les cours hors circulation :

Les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 19h. (Créneau de 3h)

Les samedis de 8h à 12h et de 13h à 16h

D'autres leçons peuvent être programmées sur demande

Pour la circulation : A planifier avec l'enseignant

Rappel : EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Casque homologué et à la bonne taille

- *Gants (adaptés à la pratique du 2 roues)*
- *Blouson ou veste à manches longues*
- *Pantalon style jeans – PAS DE JOGGING*
- *Bottes ou chaussures montantes*

*Sans l'intégralité des équipements la formation ne pourra avoir lieu.
Une demande de remboursement ne pourra être recevable*

DEROULEMENT

Catégorie « A1, A2 » du permis de conduire

Les enjeux de la formation à la conduite



La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.



De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3						
Connaître et maîtriser son véhicule											
Savoir s'équiper et s'installer											
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes											
Appréhender la route											
Prendre l'information											
Adapter son allure aux circonstances											
Appliquer la réglementation											
Partager la route avec les autres usagers											
Communiquer avec les autres usagers									0	0	0
Partager la chaussée									0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1			
					Sous-totaux						
Courtoisie					+1						
					Total général						

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.



Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.





SIÈGE SOCIAL
8 rue Boussairolles
34000 Montpellier

T. 04 67 58 25 25 - F. 04 67 92 86 12
contact@autoecoledelacomédie.fr
www.autoecoledelacomédie.fr

Permis : AM, motos, voitures, véhicules automatiques, tout handicap
Permis poids lourd, super lourd, transport en commun – FIMO – FCO
Permis remorque – Pistes privées moto – Récupération de points
Centre de formation Moniteur (BEPECASER) – Permis bateaux

PARCOURS DE FORMATION À la catégorie A1 ou A2 du permis de conduire

Une évaluation de départ est requise s'il s'agit d'un premier permis afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

A la suite de l'évaluation, nous vous proposons un parcours spécifique :

➤ Des cours spécifiques moto sur les thèmes :

- Organes et commandes de la moto
- Vitesse et freinage/ stabilité et trajectoire
- Les règles de circulation spécifiques à la conduite d'un deux-roues
- L'inexpérience et ses risques
- Alcool, stupéfiants, médicaments
- Fatigue, smartphone.....

Les cours théoriques s'effectuent en simultané des cours pratiques.

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
COMPETENCES GENERALES	COMPETENCES
<p>1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.</p> <p><i>Formation pratique sur piste privée+ formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine ; descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence



<p>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</p> <p><i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation+ formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et respecter les règles de circulation - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (adaptés aux deux roues) - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
<p>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p> <p><i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide, en virages et en agglomération en circulation dense + formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
<p>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p> <p><i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et /ou par un voyage école. +formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse) - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage de la motocyclette - Pratiquer l'éco-conduite

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie concernée

Retrouver la liste des pièces à fournir ICI :

Mettre l'onglet pièces à fournir

